Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260226-2026_03_42-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 FEVRIER 2026 A 17 H 00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à 17h00, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **12**
Présents ou représentés : **12**

Présents : M. PARANTHOËN Henri, Mme LE COQ Annyvonne, M. ANDRE Yanick, Mme LE BRIAND Fabienne, M. MENOU Laurent, M. GUILLOU Loïc, Mme HERVO Claudine, Mme BLONDEL Christine, M. JUMEL Yoann, Mme CONAN Amélie, Mme CHEREL Jeanne, Mme GUILLOU Catherine

Représenté : /

Absent : /

Secrétaire de séance M. ANDRE Yanick

Date d'envoi de la Convocation : 19 février 2026

DELIBERATION 2026-03-42 : BUDGET PORT DE PLAISANCE : AFFECTATION DES RESULTATS
M. Yoann JUMEL, Conseiller délégué en charge du port de plaisance

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025,
Considérant :
⇒ **Section de fonctionnement** : L'excédent de clôture est de 54 027.05 €
⇒ **Section d'investissement** : L'excédent de clôture est de 278 226.30 €

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2025,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel et commercial ;
Vu la délibération N° 2026-03-41 de ce jour approuvant le compte administratif ;

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :
- **DE REPRENDRE le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2025 soit 54 027.05 € au compte R002 « résultat d'exploitation reporté » du budget primitif 2026 ;**
- **DE REPRENDRE le résultat de clôture de la section d'investissement 2025 soit 278 226.30 € au compte R001 « solde d'exécution de la section d'investissement » du budget primitif 2026.**
- **D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
M. ANDRE Yanick

L'Adjointe au Maire,
Mme LE COQ Annyvonne

MAIRIE DE LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)